

**DECLARATION DES PERSONNES SOUHAITANT ASSURER LA
SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS DE BAINADE D'ACCES PAYANT**

(art. D. 322-13 et A. 322-10 du code du sport)

ANNEE 2024



**Pour les titulaires du
BNSSA acquis après le
28/08/2007**

N°
Cadre réservé à l'administration

I. ÉTAT CIVIL

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance (*indiquer le département*) :/...../..... à

Adresse :

Code Postal : Ville :

Fixe : Portable :

Courriel :

II. DIPLÔME - BNSSA

Diplôme : N°

Date et lieu de délivrance :/...../..... à

Dernière révision :

Date et lieu de délivrance du certificat d'aptitude :/...../..... à

III. ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE POUR L'ANNÉE 2024

1- Lieu d'exercice : Département :

Période d'exercice : du/...../..... au/...../.....

2- Lieu d'exercice : Département :

Période d'exercice : du/...../..... au/...../.....

Fait à, le .../.../....

Signature :

Pièces à joindre pour une 1^{ère} demande :

- Copie de la carte nationale d'identité ou autre pièce d'identité
- Copie du diplôme du BNSSA
- Attestation de validation de maintien des acquis (si BNSSA de plus de 5 ans)
- Certificat médical datant de moins de 3 mois (ci-joint)
- Copie attestation annuelle de formation continue en secourisme

Pièces à joindre pour un renouvellement :

- Certificat médical datant de moins de 3 mois (ci-joint)
- Copie attestation annuelle de formation continue en secourisme
- Attestation de validation de maintien des acquis (si BNSSA de plus de 5 ans)

Toute personne procédant à cette déclaration fera l'objet d'une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2) auprès du Service du Casier Judiciaire National, conformément à l'article 776 du code de procédure pénale. Le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJ AIS) sera également consulté conformément à l'article 706-53-7 du même code.